



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 09 AVRIL 2015**

# Paris-Angoulême: les trains Corail ressuscités

■ La SNCF a remis sur rails le train Corail entre Paris-Austerlitz et Bordeaux ■ 3h30 de voyage entre la capitale et Angoulême dans des wagons d'un autre temps ■ CL était dans le premier train samedi.

Richard TALLET  
rtallet@charentelibre.fr

C'est un hymne au temps qui passe. Au temps passé, dépassé même. Des portes trop vieilles pour se refermer, des banquettes moelleuses aux couleurs délavées par plus de quarante années de service. C'est à ce prix-là que la SNCF a réussi à mettre sur rails des trains low-cost. Depuis samedi dernier 4 avril, la liaison Paris-Austerlitz-Bordeaux est rouverte. Deux allers-retours par week-end pas vraiment pratiques pour les Charentais (lire encadré) et une pause de cinq minutes à Angoulême. «On n'avait pas vu que ce n'était pas un TGV», se marrent Amélie, Benoît et David. Les trois étudiants en communication partent passer Pâques dans le Bordelais. «Si on n'avait pas eu des tarifs

Intercités moins cher mais moins pratique

Direction	Type de train	Temps AR	Meilleur prix Aller-Retour	Conditions
ANGOULEME - PARIS	TGV	5h00	110€	
ANGOULEME - PARIS	Intercités	6h53	40€	Un seul aller samedi à 19h33 Un seul retour dimanche à 6h58
PARIS - ANGOULEME	TGV	5h00	84€	
PARIS - ANGOULEME	Intercités	6h53	70€	Un seul aller samedi à 6h58 Un seul retour dimanche à 19h33

Source : sncf.com Pour le week-end du 11/12 avril 2015 INFOGRAPHIE CL

aussi intéressants, on ne l'aurait pas fait.» 70 euros l'aller-retour. «C'est au moins deux fois moins cher que le TGV», apprécient Laurence et Stéphane. Mère et fils partent à Bordeaux. «Mon deuxième fils y habite.» Céline aurait apprécié un expresso. Mais la

voiture-bar fait défaut. Tant pis! Elle profite des arrêts aux Aubrais, Saint-Pierre-des-Corps ou Poitiers pour prendre l'air et fumer une cigarette. Sinon, elle dort pour rattraper un réveil trop matinal. Le train partait à 6h58. «Quand j'ai vu que le trajet durerait 4h30, j'ai prévu un bouquin: "Juste avant le bonheur", d'Agnès Ledig.» Elle a hésité à faire du covoiturage. «Mon frère me l'avait conseillé, mais le train reste moins long et plus sûr.» Et moins cher.

## Blablacar dans la ligne de mire

Blablacar, c'est la cible. Sean Clairin, le directeur de la ligne Intercités, ne le cache pas. Les prix sont alignés. «On a fait des tarifs simples avec des réservations uniquement sur internet.» Paris-Bordeaux pour 15 euros, c'est possible, «si on réserve trois mois avant». Et à 45 euros si on voyage en première. «On vise une clientèle loisir pour qui la question du

temps compte moins», reprend le directeur de la ligne. La SNCF anticipe aussi la loi Macron et le retour des voyages en car. S'il ne compte pas s'aligner sur les prix de Mégabus (1 euro en prix d'appel pour Paris-Toulouse), Sean Clairin espère en revanche générer du trafic qui n'existe plus. «Les TGV étaient pleins pour Pâques, ça ne nous a pas empêchés de remplir nos six trains Intercités. On a fabriqué du voyage», se réjouit-il, fier d'avoir réussi cette réouverture en moins de huit mois. Six cent six personnes dans ce premier voyage; 636 dès juin, quand les rames permettront d'accueillir plus de monde, en même temps que devrait arriver la restauration ambulante. «80% à destination de Bordeaux.» Familles, jeunes, moins jeunes, avec comme seul point commun de vouloir voyager le moins cher possible. Pour aligner des prix aussi bas, la SNCF a fait du neuf avec du vieux. «On a pioché dans les rames de notre parc utilisées la semaine pour

les trains de banlieue», explique Sean Clairin. Ce qui fait un train pas très homogène avec parfois des numéros de place qui ne correspondent pas. Des wagons de plus de quarante ans, une locomotive électrique largement amortie. Les seuls coûts sont les péages, les taxes de gare, l'électricité et le personnel: deux contrôleurs, un conducteur de train. Pour ce premier voyage, il s'appelait Romain Amic-Desvaud, attaché à la gare d'Austerlitz, mais né à Soyaux il y a quelques dizaines d'années. Il était très heureux de faire ce voyage. «Je trouve plus agréable de piloter un Intercités plutôt qu'un TGV.» Angoulême est en approche. Depuis la plate-forme arrière, celle du wagon de queue, on retrouve le plaisir de regarder les rails défiler. Voyage dans le temps pour tous ceux qui ont connu les Angoulême-Paris-Austerlitz d'avant le TGV. Il aura fallu 1h20 de plus pour arriver à destination. Mais en ce week-end pascal, l'essentiel était d'arriver avant les cloches et les œufs.



Romain Amic-Desvaud a conduit ce premier train. Le cheminot, s'il est attaché à la gare d'Austerlitz, est né à Soyaux.



Il faut être matinal pour prendre l'Intercités à Paris. En revanche, depuis Angoulême, cette nouvelle ligne ne permet pas d'envisager un week-end à Paris à bas prix. Photos R. T.

## Montée en puissance

Pour l'instant, ce train Intercités a surtout été pensé pour les Parisiens. La SNCF ne prévoit qu'un aller-retour le samedi et un autre le dimanche. Départ de Paris le matin à 6h58, arrivée à 10h36 à Angoulême. Pour le retour: départ d'Angoulême à 19h33 pour une arrivée à Paris à 22h51. Pour l'Angoumois qui rêve d'un week-end parisien à petit prix, c'est râpé donc. Avec de tels horaires, au mieux, on peut envisager une nuit blanche.

Ou alors, il faudra accepter de faire un aller ou un retour en TGV. L'an prochain, le train devrait circuler aussi le vendredi et le lundi, offrant la possibilité de partir d'Angoulême le vendredi soir et de revenir le lundi matin, un peu en retard pour embaucher. Pour la SNCF, c'est un sacré retour en arrière. Les trains Corail avaient disparu depuis vingt-cinq ans au profit de la rapidité des TGV. La SNCF, avec la nouvelle ligne à grande vitesse (LGV), est d'ailleurs toujours dans cette recherche de gain de temps entre Paris et Bordeaux.

Oubliant au passage de s'arrêter à Angoulême puisqu'en 2017,

elle prévoit moitié moins d'arrêts. Mais à ceux qui seraient tentés de croire que la renaissance

de l'Intercités serait la piste pour faire avaler cette baisse de trafic TGV à Angoulême, Sean Clairin, le directeur de la ligne Intercités, répond: «Ce n'est pas notre état d'esprit.»

### ■ LGV

## Dessertes d'Angoulême: propos ambigus du ministre

«**L**a qualité d'une desserte ne se mesure pas uniquement au nombre d'arrêts: l'amélioration substantielle des temps de parcours, les nouvelles destinations desservies par les TGV et la diminution – autant que possible – des creux de desserte tout au long de la journée doivent également être prises en considération.» Cette phrase sibylline est signée Alain Vidalies (Photo AFP), secrétaire d'État chargé des Transports. Il répondait mardi à la députée socialiste charentaise Marie-Line Reynaud sur les arrêts quotidiens en gare d'Angoulême prévus dans le cadre de la ligne à grande vitesse (LGV) Tours-Bordeaux.

Une question brûlante alors que la fronde des élus charentais et



au-delà se poursuit pour réclamer le maintien des 22 arrêts quotidiens comme prévu par la convention signée en 2011 par l'État, les collectivités territoriales et Réseau ferré de France (RFF) quand la dernière mouture de la ligne prévoit seulement 14 arrêts. Rappelons que les collectivités ont suspendu leur participation financière pour marquer leur protestation.

# L'horizon se dégage enfin pour le Mas-de-la-Cour

■ Cinq enseignes rejoignent la ZAC de Châteaubernard ■ Ouvertures prévues entre juillet et septembre au cœur du Retail-Park ■ Cinq autres devraient suivre.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

**L**e ciel est bleu sur la zone, pourvu que ça dure. S'il restait prudent, Michel Gourinchas, le président de GrandCognac, n'en était pas moins satisfait hier à l'issue d'une visite de chantier de la ZAC du Mas-de-la-Cour organisée à Châteaubernard par la SAEML territoires Charente, l'organisme chargé de la commercialisation de la zone. Cinq nouvelles enseignes vont rejoindre le site qui accueillera également un pôle restauration de 1.200m<sup>2</sup> et un pôle services comprenant un immeuble de bureaux et un hôtel. Il s'agit de Top Top Centrakor (1.500m<sup>2</sup>), magasin spécialisé dans les produits discount; Keep Cool (493m<sup>2</sup>), une salle de sport; Youpi Parc (669m<sup>2</sup>), un parc de loisirs couvert pour les enfants

jusqu'à 12 ans, et Feu vert (772m<sup>2</sup>) et King Jouet (995m<sup>2</sup>), deux transfuges de la zone du Fief-du-Roy (lire l'encadré). Elles ouvriront leurs portes entre le début de l'été [Feu Vert et Keep Cool, NDLR] et la fin septembre au cœur d'un Retail-Park de 10.900m<sup>2</sup> sur 4 hectares qui devrait vite se remplir.

## «Pas de concurrence avec le centre-ville»

Selon les responsables de CFA Atlantique, la société désignée pour la réalisation de cet espace commercial constitué de 12 à 17 moyennes surfaces et boutiques, les tractations avec cinq autres enseignes sont «sur la bonne voie». Si aucun nom n'a filtré, elles sont attendues pour la fin du second semestre 2015. «Au regard de l'activité de ces enseignes, elles ne feront donc pas concurrence à celles du centre-ville

de Cognac comme promis», rappelle Michel Gourinchas, lequel espère que ces installations génèrent désormais «un effet d'accélération» pour aider au développement d'un site qui attend toujours en revanche un autre poids lourd derrière Mr. Bricolage, Peugeot et Audi-VW pour véritablement s'envoler. «Il faut être patient, on y travaille

dans un contexte économique difficile, et à des niveaux de prix d'aménagement pas plus cher qu'ailleurs aussi», tient à souligner Jean-Marie Robin, le directeur de programmes à CFA Atlantique. Et d'affirmer : «Ce projet de ZAC n'a jamais été freiné par ça, c'est un argument derrière lequel beaucoup se cachent.»

## Un pont pour relier le Fief-du-Roy

King Jouet et Feu Vert. Après Mr. Bricolage, deux autres enseignes quittent donc à leur tour une zone du Fief-du-Roy sur laquelle les élus concernés de GrandCognac tiennent à rassurer cependant. «Une réflexion est engagée sur sa requalification si nécessaire, et sur un réaménagement complet pour plus d'attractivité,

indique Alain Riffaud, en charge de l'économie. Darty est arrivé, c'est déjà un signe». L'idée d'un pont reliant les deux zones est aussi à l'étude, annonce Pierre-Yves Briand, chargé des infrastructures. «Ça changerait les choses. On est en train de voir l'ordre de grandeur de la dépense. ça pourrait se faire vite.»



Michel Gourinchas a accueilli avec satisfaction l'arrivée de nouvelles enseignes dans une zone qui comprendra aussi un pôle restauration, des bureaux et un hôtel. Photo Phil Messelet



Avec ce type de gros camion, les maisons de part et d'autre de la voie ne font pas le poids: ça passe, ou ça casse.

Photo CL

## L'écluse de ralentissement s'avère peu efficace

«**I**l en faudrait une autre, plus bas. Les voitures vont toujours aussi vite», affirme Liliane Arnut, la riveraine de la rue de La Trâche à Saint-Brice, côté Châteaubernard, quand on lui demande son avis sur le nouveau dispositif de circulation mis en œuvre depuis lundi. Par le passé, son mur de clôture de jardin a été éventré quatre fois par des bennes de camions qui serraient un peu trop à droite, pour pouvoir croiser un autre bahut. De ce point de vue, l'écluse expérimentale de circulation dans la rue de La Trâche où les maisons – dont la sienne –, ont été construites en aplomb de la chaussée circulante, remplit son office. «Le point noir, c'est la vitesse. La zone 30 instituée par panneaux, n'est pas respectée», poursuit Liliane Arnut qui demande au maire de reproduire à l'identique un autre dispositif plus bas sur la rue, juste

après le pont du Charenton.

«De toute façon, il fallait faire quelque chose. C'est un premier pas qui n'est pas inutile», prétend un usager en voiture arrêté en amont du dispositif, attendant que le passage se libère. Francis Chat, le voisin juste en face de chez Liliane Arnut, dont le portail se trouve en amont des quilles jaune et blanc qui matérialisent le goulet d'étranglement, craint d'autres désagréments: «Comment voulez-vous que je sorte de chez moi si les voitures s'arrêtent pile devant mon portail?» avait-il objecté à la réunion organisée en février par les deux maires, avec les populations concernées. Les panneaux avertisseurs du rétrécissement de chaussée et de la vitesse à respecter, qu'on vienne de Cognac ou de Saint-Brice, mentionnent clairement le caractère expérimental du dispositif.

## ■ CHÂTEAUBERNARD

**Tour cyclotouriste du GrandCognac dimanche.** Le Cognac cyclotourisme club organise la 8<sup>e</sup> édition du Tour cyclotouriste du GrandCognac ce dimanche 12 avril, au départ du complexe des Vauzelles à partir de 8h. Deux parcours fléchés de 54 ou 90km sont proposés. La remise des récompenses aura lieu à 11h30. Ouvert à tous, licencié ou non, casse-croûte prévu à mi-parcours. Inscription: 3€ pour les licenciés FFCT, 5€ pour les autres fédérations et non licenciés, gratuit pour les moins de 18 ans.

# Les péages ne vont pas augmenter

**AUTOROUTES** Le gouvernement dit avoir imposé cette mesure aux sociétés, en dépit des contrats

Le gouvernement a annoncé hier, par la voix de son Premier ministre et de la ministre de l'écologie, un gel des tarifs des autoroutes pour cette année 2015. Une déclaration unilatérale qui est censée mettre fin à ce feuilleton à rebondissements, celui des prix pratiqués aux péages par les sociétés privées concessionnaires des autoroutes françaises.

Pourtant, l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (Asfa) n'a pas la même appréciation de la situation que Manuel Valls. Elle a indiqué hier que « les discussions sont [toujours] en cours ». Et pour cause, les sociétés d'autoroutes ont signé avec l'État des contrats à très long terme (40 à 50 ans) lorsque Dominique de Villepin était Premier ministre. Ils prévoient une augmentation des péages lorsque des travaux sont réalisés sur les autoroutes, ainsi qu'une hausse automatique chaque année liée à l'inflation.

L'État peut difficilement faire comme si ces contrats n'existaient pas. D'autant moins que le gouvernement et les sociétés d'autoroutes négocient également le plan de relance autoroutier, qui prévoit 3,2 milliards d'euros d'investissements de la part des dites sociétés, en échange d'un allongement de deux à quatre ans de la durée de leurs concessions.

## Quelles compensations ?

Le Premier ministre a affirmé que 500 millions seraient déjà débloqués sur ce plan d'investissement. Mais les représentants des autoroutes réservent leur signature en cas d'échec des discussions. Or, de tels investissements permettraient de relancer le secteur des travaux publics, en proie à d'importantes difficultés, et de créer 10 000 à 15 000 emplois. Le gouvernement est donc pris en



**L'État a annoncé le gel des tarifs des péages en 2015, mais ne s'est pas engagé sur les autres années...** ARCH. « SQ »

étai entre cette logique économique et une posture plus politique sur les tarifs des autoroutes, particulièrement en raison des bénéfices importants des sociétés d'autoroutes, qui ont été dénoncés récemment par l'Autorité de la concurrence. Plusieurs élus ont même proposé de mettre fin purement et simplement aux concessions, mais cette mesure a été fortement déconseillée par un groupe de travail qui s'est penché sur les possibilités offertes à l'État.

La seule sortie réaliste de ce bras de fer est bien celle de la négociation. L'État a par exemple annoncé le gel des tarifs cette année, mais il ne s'est pas engagé sur les autres années, et l'on peut très bien imaginer un accord assorti d'une clause de rattrapage à partir de... 2017. Ou une autre compensation moins visible et politiquement plus acceptable.

**Bruno Béziat**

# Mars assèche un peu

Le mois de mars a été déficitaire en pluies mais les réserves sont conséquentes

DANIEL BOZEC

d.bozec@sudouest.fr

**N**e pas se fier à « l'impression de temps maussade » des dernières semaines, comme dit un technicien du service rochelais de Météo France. La fin de l'hiver n'avait rien de diluvien. « Contrairement à ce que l'on peut penser, à l'arrivée, les quantités d'eau sont faibles. Le mois de mars a été assez sec. » C'est l'un des premiers enseignements qui s'impose en ce début de printemps. La pluviométrie relevée à la station de Cognac apparaît nettement déficitaire: 26,6 mm de précipitations, la normale s'élevant à 57 mm.

C'est peu dire que l'hiver fut contrasté en terre charentaise: après un mois de novembre particulièrement chaud et pluvieux dans toute la région, la tendance s'est renversée en décembre. Selon le bulletin mensuel de l'Observatoire régional de l'environnement Poitou-Charentes, les pluies ont été « faibles et éparées », le déficit atteignant jusqu'à 70 % au nord de la Charente.

## Nappes plutôt dans le vert

D'où ce record de sécheresse à l'échelle du quart de siècle: « Sur le bassin-versant de la Charente, il s'agit du mois de décembre le plus sec depuis 1991 » (31,2 mm de précipitations à Cognac, la normale s'élevant à 84,3 mm). Grâce aux pluies de janvier (conformes aux normales) et surtout de février (64,9 mm à Cognac, soit 124,8 % de la normale), le déficit pluviométrique était de l'ordre de 10 à 25 % au centre et au nord du département, la situation de la Charente viticole, à l'ouest et au sud, apparaissant « normale ».

Où en sont les cours d'eau ? En toute logique au diapason des pré-



Début avril, la Charente à hauteur de l'écluse de Sireuil. Après un mois de mars déficitaire en pluies, le débit est inférieur à la moyenne saisonnière. PHOTO THOMAS LEBREUVALD

cipitations. Si, début février, les débits ont baissé de manière régulière, les pluies de la deuxième quinzaine ont entraîné des pics de débit. C'était flagrant sur la Charente, à hauteur de Vindelle, la station de référence en amont d'Angoulême. Mais le mois de mars est passé par là: le 1<sup>er</sup> avril, toujours à Vindelle, le débit affichait 36 m<sup>3</sup>/s, la moyenne pour un mois d'avril s'élevant à 42 m<sup>3</sup>/s. « Globalement, les débits sont un peu en dessous de la moyenne mais rien d'alarmant. Nous sommes très loin des seuils d'alerte », tempère Malté Fournier, chargée de mission à l'établissement public territorial du bassin (EPTB) Charente.

Les nappes souterraines sont plutôt à bonne enseigne. Il faut dire qu'on parlait de loin: de juin à octobre, été pluvieux aidant, les piézomètres, ces tubes qui permettent

« Sur le bassin-versant de la Charente, il s'agit du mois de décembre le plus sec depuis 1991 »

d'en mesurer le niveau, affichaient des mesures au-dessus des moyennes. Au cœur du mois d'août, seulement 2,5 % des piézomètres de toute la région Poitou-Charentes présentaient des niveaux inférieurs à la moyenne. Une situation qui s'est peu à peu dégradée jusqu'au milieu de l'hiver. Selon les derniers chiffres disponibles, en février, près de 80 % des piézomètres installés en Charente étaient en ligne avec la normale saisonnière, voire au-dessus (seuls 42 % l'étaient fin janvier). C'est en deçà de la Charente-Maritime

(86 % de piézomètres au-dessus de la normale) mais plus enviable que dans les Deux-Sèvres (69 %) et la Vienne (61 %). Reste à s'assurer que le mois de mars n'a pas trop pesé sur des niveaux plutôt dans le vert.

## Remplissages à 100 %

À noter que les retenues d'eau artificielles de haute Charente, Lavaud sur la Charente et Mas Chaban sur la Moulde, étaient intégralement remplies fin février. Elles l'étaient encore fin mars. Des taux identiques à ceux de l'année précédente pour l'une et l'autre retenue d'eau. Pour mémoire, en août dernier, ces taux culminaient à respectivement 86 et 93 %. Utilisées comme soutien d'étiage, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, notamment à des fins d'irrigation agricole.

## Conseil général : les promotions annulées

Pierre-Marie Houssais, ex-directeur des services juridiques du Conseil général de la Charente, avait déposé trois requêtes auprès du tribunal administratif de Poitiers.

Elles portaient toutes trois sur le même sujet: les généreuses promotions accordées fin 2013 à trois agents du Département de la Charente. L'une de ces agents promus exerce un mandat syndical à plein temps; une autre est à quelques mois de sa retraite, qui sera donc bonifiée grâce au statut généreux des fonctionnaires.

Dans deux de ses trois requêtes, le tribunal administratif a donné raison à Pierre-Marie Houssais, considérant que ces changements de statut n'étaient pas liés à un besoin identifié du Département.

L'ancien directeur juridique du Conseil général de la Charente avait saisi le tribunal juste avant de

quitter ses fonctions pour devenir lui-même magistrat administratif.



Deux des trois promotions d'agents ont été annulées.

# « On est tous touchés »

ENSEIGNEMENT EN CHARENTE Après les annonces de suppressions de classes dans le premier degré et dans les collèges, les lycées professionnels ont refait parler d'eux hier

« Ecoles sacrifiées ». C'est un peu l'idée qui planait, hier après-midi, sous le soleil printanier, devant l'inspection académique à Angoulême. Après l'annonce des suppressions de classes et d'écoles dans le primaire et en collèges (lire ci-dessous), des profs de lycées professionnels charentais, réunis en petit comité, ont déployé hier des pancartes, sorti le barbecue et annoncé « une soirée de résistance », avant-goût de la manifestation nationale, prévue cet après-midi à Angoulême « contre les politiques d'austérité ».

## 1 Les lycées pro font de la résistance

« Ce sont un peu nos dernières cartouches. On a rencontré à peu près tout le monde, directeur académique, recteur, président du Conseil régional. On arrive au bout du possible », confiait Jean-Michel Parcelier, professeur au lycée professionnel Louis-Delage à Cognac, dont la section électrotechnique va être réduite de moitié (de 30 à 15 élèves). À ses côtés, des enseignants du lycée Jean-Caillaud à Ruelle, venus « dénoncer la casse dans les lycées professionnels et l'orientation massive dans les lycées généraux ».

« On voit bien que tous les niveaux sont touchés, même le primaire et le secondaire. Ce n'est pas le moment de baisser les bras », ont dit plusieurs enseignants, venus se serrer les coudes. Il y avait parmi eux des profs de lycées techniques et généraux. Concrètement, aussi bien à Ruelle qu'à Cognac, ils comptent notamment sur les recrutements d'élèves en juin, souhaitant que ceux-ci contredisent les effectifs prévus à la baisse par le rectorat.

## 2 17 classes supprimées dans les collèges

Les collégiens charentais devraient être 12 407 élèves à la rentrée 2015, soit 336 élèves de moins qu'en 2014. Une baisse démographique qui rime avec une baisse de la dotation globale horaire (DGH) de 660 heures (examinée il y a quelques semaines à Poitiers). Elle se traduira par



Revendications inchangées pour les lycées pro de Charente, exprimées hier devant l'inspection académique. PHOTO TIFFANY ARNOULD

20 suppressions de classes pour trois créations, soit au total 17 suppressions.

Concrètement, dans la plupart des collèges qui perdent une division, le nombre d'élèves par classe augmente, ce qu'on appelle le taux d'encadrement. Collège le plus impacté à la rentrée, Jules-Michelet à Angoulême, qui verrait son taux d'encadrement, déjà élevé par rapport à la moyenne charentaise, passer de 26,92 à 27,25 élèves par classe en moyenne.

Ce collège devrait perdre 23 élèves (il s'agit bien entendu de projections). « Pour nous, la baisse de 336 élèves en Charente ne justifie pas celle de la DGH dans ses proportions. Cela va dégrader les conditions de travail des enseignants et des élèves, ce n'est pas possible », estime Olivier Brunaud, secrétaire départemental du SNFOLC.

H. R.

## Cognac : la-Fontaine fataliste

■ La municipalité de Cognac avait prévu de fermer l'école maternelle Jean-de-la-Fontaine à la rentrée 2016 ; le couperet tombera un an plus tôt. Tombé à 35 élèves pour deux classes, l'effectif aurait fondu à 15 avec le départ de 20 enfants en CP.

En sachant que depuis la rentrée 2014, la Ville ne faisait plus entrer de petites sections. « L'inspection académique nous demandait deux fermetures de classe en maternelle, une à Jean-de-la-Fontaine et une autre ailleurs. Cela nous a paru plus logique de fermer directement les deux dans cette seule école », observe Nathalie Lacroix, adjointe aux affaires scolaires.

La disparition de cet établissement avait suscité un vent de fronde chez les parents d'élèves, l'an der-

nier. Un papa croisé à la sortie, hier midi, semblait fataliste. « On subit... Les gens sont dégoûtés, résignés... Il y a eu des manifestations l'an passé, personne n'a écouté. C'est dommage, parce que dans ces petites écoles, le suivi est meilleur. »

Nathalie Lacroix s'attend à un conseil d'école tendu, la semaine prochaine. Les familles pourront choisir où elles inscriront leurs enfants. « Elles auront la priorité », indique l'élue.

Cela leur sera spécifié par courrier la semaine prochaine. L'usage futur des locaux n'est pas déterminé, si ce n'est pour un usage temporaire. Le site abritera le centre de loisirs des plus petits pendant la reconstruction du « Petit parc », dans le parc François-I<sup>er</sup>, envisagée pour 2017.

P.H.M.

# Mas de la Cour-Bellevue : les noms des boutiques

**COMMERCE** Feu Vert, King Jouet, un club de gym, un parc de jeux pour enfants et un magasin de déco sont annoncés

**OLIVIER SARAZIN**  
o.sarazin@sudouest.fr

**D**es noms ! Enfin des noms ! Après d'incessantes polémiques et tergiversations, le promoteur immobilier CFA Atlantique a dévoilé hier après-midi les noms des cinq premières enseignes qui s'installeront dans la zone commerciale du Mas de la Cour-Bellevue, à l'entrée Est de Cognac.

Ces enseignes sont : Feu Vert (acquisition), sur une surface de 772 m<sup>2</sup> ; King Jouet (location), sur une surface de 995 m<sup>2</sup> ; Keep Cool (location), sur une surface de 493 m<sup>2</sup> ; Youpi Parc (location), sur une surface de 669 m<sup>2</sup> ; Tip-Top Centrakor (acquisition), sur une surface de 1500 m<sup>2</sup>.

Ces cinq commerces prendront place dans le retail park de 11 000 m<sup>2</sup> en construction depuis décembre 2014 (traduisez un centre commercial sans galerie centrale, au traitement architectural soigné et au parking commun à tous les points de vente). Ce retail park est constitué de 12 à 17 lots et cellules. Il n'a donc pas fait le plein. « Nous sommes en négociation avec au moins cinq autres enseignes nationales, mais tant que rien n'est signé, la confidentialité des affaires nous oblige à ne rien dire », a déclaré Eric Deroo, le directeur de CFA Atlantique. Rappelons que le promoteur est lié à un groupe solide – la Financière Duval, plus de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires dans l'immobilier et les loisirs – mais doit faire face à une conjoncture difficile.

« On a critiqué nos prix, mais ce sont ceux du marché, comme à Champniers ou ailleurs. Les difficultés sont ailleurs, dans le climat morose, mais aussi dans la position géographique de Cognac, dont la zone



Une vue d'architecte du retail park de 11 000 m<sup>2</sup> en construction. AGENCE LIP GRAPHIC/CFA ATLANTIQUE

de chalandise de 90 000 habitants touche celles d'Angoulême et de Saintes», détaille Jean-Marie Robin, directeur de programmes à CFA Atlantique.

Sa collègue Maria-Lisa Dubroca renchérit : « Oui, nos prix à la location sont bons, de 85 à 130 € HT le mètre carré, en fonction des surfaces ! »

## Des friches commerciales ?

Mais revenons aux annonces d'hier après-midi. Les deux premiers magasins à ouvrir, dans le courant de l'été 2015, seront le centre auto Feu Vert et le club de gym Keep Cool. Notons que les deux enseignes les plus connues, Feu Vert et King Jouet, ne s'implantent donc pas à Cognac. Elles quittent la ZAC du Fief du Roy pour s'installer dans des locaux plus modernes. Et cela conforte les dé-

tracteurs du Mas de la Cour-Bellevue dans leurs critiques : la nouvelle zone ne va pas renouveler l'offre mais créer des friches commerciales et fragiliser les boutiques de centre-ville.

Keep Cool est une franchise nationale. L'investisseur local, Gilles Flohic, vient de Gironde, où il exploite déjà quatre clubs à Cenon, Pessac, Mérignac et Saint-Médard-en-Jalles.

Youpi Parc est une franchise créée à Langon (33) par Christophe Sery, jeune chef d'entreprise qui a débuté sa carrière en exploitant un manège sur le parking d'un supermarché.

Centrakor est une chaîne de décoration à petit prix, qui dispose d'environ 250 points de vente en France. Le franchisé qui s'installe à Cognac est déjà présent à Barbezieux et à Ribérac.

## A SAVOIR

### Qui aménage ?

Le Mas de la Cour-Bellevue, à l'entrée Est de Cognac, est appelé à devenir la plus importante zone commerciale du département. Ici, la société d'économie mixte Territoires Charente investit 13 à 14 millions d'euros dans l'aménagement de 40 hectares, le long de la RN 141. Mandatée par le Grand-Cognac, elle a réservé 25 ha pour des activités commerciales à Bellevue (tout près du giratoire de La Trache) et 15 ha pour des activités artisanales et industrielles au Mas de la Cour (de l'autre côté de la voie ferrée). La construction du retail park de Bellevue est menée par la société SCCV Cognac Développement, émanation du promoteur CFA Atlantique.

# Un conseil sous le signe de l'apaisement

La salle du Conseil comptait plus de public que d'élus hier soir, dont l'ancien maire Daniel Boyer, qui revenait pour la première fois en ce lieu depuis les dernières élections. Un précédent conseil municipal houleux, des règlements de compte par tribune interposée dans le bulletin communal auguraient d'une séance orageuse. Ce fut tout le contraire.

## Service public postal

La motion pour la défense du service public postal suggérée par l'opposition lors du dernier conseil a mobilisé l'assemblée. Et pour cause. Désormais, les services de la mairie réceptionnent le courrier à 16 heures. L'état civil perd ainsi une journée de travail.

L'interpellation des instances dirigeantes de La Poste par le premier édile, Pierre-Yves Briand, est restée vaine. Et celui-ci de préciser : « J'ai reçu la propagande électorale le lendemain des élections. » Réponse de l'élue d'opposition Jean-Claude Fayemendie : « Ce qui ne vous a pas desservi ! »

## Budget primitif 2015

L'adoption du budget primitif 2015 n'a pas non plus soulevé de levées de boucliers. Les besoins inhérents au bon fonctionnement de la mairie, du Castel, et la ligne budgétaire réservée aux emprunts ont valu l'abstention de l'opposition.

Au chapitre investissements, les élus ont tranché en priorité pour la voirie avec une enveloppe de 512 000 euros, la poursuite de l'aménagement du cimetière (182 500 euros), des efforts budgétaires à destination des écoles



Un agent technique va être recruté pour 24 mois afin de seconder le régisseur au Castel. PHOTO S.B.

(133 400 euros) dont 30 000 euros prévus pour le matériel informatique, dans le cadre des classes numériques. La très utilisée salle Jean-Tardif va, quant à elle, disposer d'un nouveau mobilier pour la somme de 15 000 euros.

Si le Castel bénéficie d'une enveloppe de 223 490 euros afin de parfaire son utilisation, les élus ont également entériné le recrutement en CAE (Contrat d'accompagnement dans l'emploi) de 24 mois, d'un agent technique afin de seconder le régisseur.

« Beaucoup de demandes de locations du Castel s'ajoutent aux manifestations municipales, le régisseur ne peut y faire face seul », a précisé la première adjointe, Dominique Petit, qui cherche à solli-

citer a minima les services techniques.

## Subventions

Autre sujet à l'ordre du jour les subventions associatives. Le club de foot bientôt sous giron communautaire, a reçu une ultime subvention communale de 10 000 euros. « Il faut en profiter tant que le club existe ! », a taclé l'opposition. Son voisin géographique, le club de tennis, se voit lui aussi imposer le statut communautaire. La décision que justifie la part importante d'adhérents extérieurs à Châteaubernard et sans doute la proximité du futur complexe footballistique a rallié majorité et opposition, hier soir.

Sandra Ballan